

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

(AOI 2013 G 0078)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres International pour l'acquisition des tubes suivants :

	Lot n° 1		Lot n° 2	Lot n° 3	
Diamètre	12"3/4	12"3/4	8"5/8	8"5/8	4"1/2
Nuance d'acier	X60	X60	X60	X42	X42
Epaisseur (mm)	8,4	5,6	5,6	4	4
Quantité (km)	25	35	60	70	40
Procédé de soudage	HFI	HFI	HFI	ERW ou HFI	ERW ou HFI

Tous ces tubes en acier seront fabriqués selon API 5L – PSL 2 (dernière édition) sont à extrémités lisses chanfreinées et revêtus extérieurement en polyéthylène tri-couche de haute densité d'épaisseur 3 mm minimum.

Seuls les Fabricants de tubes ou les fournisseurs en groupement avec leurs fabricants de tubes désirant participer à cet Appel d'Offres peuvent retirer les dossiers y afférent à l'adresse suivante :

LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ

DIRECTION DE L'EQUIPEMENT GAZ - 19, RUE BEL HASSEN BEN CHAABANE - 1005 EL OMRANE Tunis

Et ce à compter de la date de publication du présent communiqué, excepté les Samedi et Dimanche et moyennant le versement d'un montant non remboursable de soixante-dix Dinars (70,000 DT) par exemplaire en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la STEG.

Ne peuvent participer à l'Appel d'Offres que les Soumissionnaires ayant retiré le Cahier des Charges auprès de la Direction de la Production et du Transport Gaz.

Sous peine de nullité, les Offres doivent être établies et présentées conformément au Cahier des Conditions d'Appel d'Offres (CCAO).

Le délai pendant lequel les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date d'ouverture des plis.

Les offres doivent obligatoirement parvenir à la STEG par voie postale et recommandée ou rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre Central (BOC) de la STEG (contre décharge) sous triple enveloppes fermées et cachetées au nom de :

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES

SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ - 38, Rue Kémal ATATURK - 1021 TUNIS REPUBLIQUE – TUNISIE

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 2013 G 0078 : ACQUISITION DES TUBES

L'enveloppe extérieure doit porter uniquement l'adresse de la STEG, le numéro de l'Appel d'Offres (n° 2013/G0078), le libellé (Fourniture de tubes en acier de diamètres 4, 8 et 12 pouces), et la mention «ne pas ouvrir».

Cette enveloppe extérieure doit contenir :

- Les pièces annexes citées ci-après
- Le CCAO, le CCAP et le CCTP, paraphés à toutes les pages, signés à la dernière, par le soumissionnaire
- La caution bancaire provisoire prévue à l'article 10 du CCAO d'un montant égal à l'équivalent de :
 1. Cinquante cinq mille Dinars (55 000 DT) pour le lot n° 1
 2. Quarante mille Dinars (40 000 DT) pour le lot n° 2
 3. Quarante mille Dinars (40 000 DT) pour le lot n° 3
- Deux enveloppes cachetées : une première enveloppe contenant l'offre technique et une deuxième enveloppe contenant l'offre financière.

La première enveloppe : doit porter la mention «offre technique», le numéro et le libellé de l'Appel d'Offres ainsi que le nom et l'adresse complète du soumissionnaire.

Cette première enveloppe doit contenir l'offre technique détaillée conformément aux stipulations du CCTP et aux dispositions de l'article 12 du CCAO (forme et constitution de l'offre).

La deuxième enveloppe : doit porter la mention «offre financière», le numéro et le libellé de l'Appel d'Offres ainsi que le nom et l'adresse complète du soumissionnaire.

Cette deuxième enveloppe doit contenir :

1. La soumission dûment remplie et signée
2. L'offre financière établie conformément au modèle prévu à cet effet
3. Toutes autres indications ou pièces ayant trait au prix et aux conditions financières de l'offre

Les offres doivent accompagner, sous peine de nullité, des pièces annexes suivantes :

Pour les soumissionnaires étrangers :

* Un certificat de non faillite, de non redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine du soumissionnaire, délivré par l'autorité judiciaire compétente et **approuvé par les services consulaires**

Tunisiens.

* Une déclaration sur l'honneur, confirmant que le soumissionnaire n'a pas fait, et son engagement de ne pas faire par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation (original).

* Une déclaration sur l'honneur, confirmant que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.

Pour les soumissionnaires locaux :

* Une déclaration sur l'honneur, que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur. Les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.

* Une déclaration sur l'honneur confirmant que le soumissionnaire n'a pas fait, et son engagement de ne pas faire par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation (original).

* Une déclaration sur l'honneur, confirmant que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.

* Un certificat d'affiliation à la C.N.S.S (original ou copie certifiée conforme).

* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (originale ou copie certifiée conforme).

En cas de groupement, les pièces annexes précitées sont exigées de chaque membre du groupement et le soumissionnaire doit fournir en plus la convention de groupement dûment signée par chaque membre du groupement et mandatant le chef de file pour l'exécution du marché, les stipulations de ladite convention ne sont pas opposables à la STEG.

Le dernier délai de réception des offres est fixé au **Mardi 09 Juillet 2013 à 12H30**, le cachet du Bureau d'Ordre Central (BOC) de la STEG faisant foi.

Toutes les Offres reçues après la date et l'heure limite de réception des offres seront considérées nulles et non avenues.

La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu au siège de la STEG au Bâtiment G 3^{ème} étage **le Mercredi 10 Juillet 2013 à partir de 09H30.**

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.